



PV Assemblée générale ordinaire du 4 mars 2022

L'Abbé Président Pascal Barraudy ouvre la 173^e assemblée générale de notre vénérable Abbaye.

Sont présents, 69 membres dont :

- Paul Mettraux (Abbé président d'honneur)
- Claude Regenass (Abbé président d'honneur)
- Jâmes Burki (membre d'honneur)
- Pierre-André Capt (membre d'honneur)
- Olivier Golaz (membre d'honneur)
- Jean-Claude Sieber (membre d'honneur)
- Emmanuel Wicht (membre d'honneur)
- Henri Meystre (membre d'honneur)
- Pierre-Alain Pingoud (membre d'honneur)
- Serge Ruchet (membre d'honneur)

35 membres se sont excusés

- | | |
|---------------------------------|-------------------------|
| - Altenbach René (Banneret) | - Niklès Daniel |
| - Berthoud Olivier | - Niklès Julien |
| - Berthoud Samuel | - Pasteris Jean-Marc |
| - Bettex Roland | - Peter Pascal |
| - Bignens Pierre | - Pollien Jean-Claude |
| - Bonzon Steve | - Regenass Jann |
| - Bourqui Laurent | - Ribeiro Bruno |
| - Capt Pierre-André | - Rochbach Alain |
| - Chatagny Michel | - Rohrbach Jimmy |
| - Gambarotto Jean-Pierre | - Saugeon François |
| - Gindre Philippe | - Schenk Georges |
| - Giroux Michel | - Semoroz Jean-François |
| - Golaz Raphaël | - Semoroz Thierry |
| - Grec Olivier | - Sieber Patrick |
| - Jörg Philippe | - Widmer Christian |
| - Lagger Patrick | - Wittwer Jean |
| - Martin Aloïs | - Zysset Anton |
| - Masson Christophe (Lt d'Abbé) | |

Aucune modification à l'ordre du jour n'est demandée.

Deux scrutateurs sont nommés en les personnes de Pascal Waeber et Nicolas Catillaz.

L'assemblée générale 2021 n'ayant pu se dérouler en présentielle à cause des restrictions Covid, il n'y a pas de PV à lire. Toutefois, les votes ayant été effectués par correspondances, les résultats sont annoncés par le Greffier, soit :

Nous avons reçu 70 bulletins de votes, soit par internet, soit par courrier.

Sur ce nombre, ont répondu aux 7 questions suivantes :

1. Je valide l'entrée de Yvan Pascal Christinat
> 70 « pour »
2. Je valide l'entrée de Fabrice Perroud
> 70 « pour »
3. Je valide les comptes 2020
70 « pour »
4. Je valide le rapport des vérificateurs de comptes
70 « pour »
5. Je valide la fixation de la finance d'entrée et de la cotisation 2021
70 « pour »
6. Je valide les indemnités au Greffier et au Trésorier
69 « pour » et 1 « abstention »
7. Je valide la nomination de Jean-Marc Dupuis comme vérificateur des comptes suppléant
69 « pour » et 1 « abstention »

Au point 3, l'Abbé président nous lit le rapport d'activité 2021 :

L'année 2021, pour toutes les raisons que vous connaissez fut particulière, ce fut l'année de notre première Assemblée générale sous forme de mailing et celle pour la seconde année consécutive de l'annulation de notre Fête triennale. Elle fut pour votre conseil l'année des grandes manœuvres, oscillant tour à tour entre plaisir d'organiser nos traditionnelles activités et déplaisir de les annuler les unes après les autres.

À notre image, les Abbayes du Giron de la Venoge ont dû annuler et reporter leur fête et au vu de ce qui précède vous l'aurez compris nos activités en 2021 ce sont limitées au strict minimum autorisé. Elles furent donc dans l'ordre chronologique, les suivantes :

Les 1er juin, 17 juin et 17 août, ce furent les tirs du challenge de la Jeune Suisse. Comme à l'habitude, ceux-ci se sont déroulés en toute quiétude, ce dont je remercie Alain Joly, notre responsable des Tirs. Dans un cadre champêtre nos tireurs ont pu au terme de l'après-midi savourer de délicieuses grillades accompagnées de vins du cru. Notre Responsable des tirs, lors de son rapport, vous communiquera le classement.

Le dimanche 21 août, notre Trésorier Claude Margot et votre serviteur se sont rendus à l'Assemblée générale de la Fédération des Abbayes Vaudoises qui se déroulait à Avenches.

Le samedi 28 août, notre société d'Abbaye a organisé au stand de Vullierens, le Tirs inter-conseils du Giron de la Venoge. Votre conseil a reçu dignement une bonne septantaine de tireurs des 11 abbayes du Giron. Au chapitre « Vivres et boissons, il leur fut servi le matin le traditionnel café et croissants, puis à midi un émincé Stroganov accompagné d'une salade et d'un dessert. Pour humecter le tout, de nombreuses bières et désirées de vins blancs, rosés et rouges furent vendues à la plus grande satisfaction de notre trésorier et de notre fournisseur et membre Rochat vins.

Pour ce qui est des résultats du Tir, notre responsable, Alain Joly, vous communiquera dans son rapport les différents classements, dont celui de votre conseil.

Le samedi 4 septembre, par une météo clémente, s'est déroulé au stand de Vullierens une journée de Tir réservée à nos seuls membres afin que nous puissions au moins nous retrouver une fois en 2021. Ce fut en toute simplicité et dans le plus strict respect des normes sanitaires que nous avons pu exercer nos talents de Tireurs et festoyer ensemble. Pour l'occasion une dizaine de tables furent dressées sous la cantine, les cafés et croissants furent offerts et le stand de Tir fut ripoliné.

Les tirs débutèrent à 09h00 tapante et se terminèrent vers midi.

Le stand café / croissant fit place au stand apéro où il fut proposé des planchettes de cervelas que nous pûment humecter à choix, de minérales, de bières ou de vins blancs, rosés et rouges toujours fournis par Rochat vins.

Dès 12h30, préparé par la fleur de Lys, ce fut une succulente langue aux câpres avec son riz pilaf qui fut servie à discrétion à nos membres joyeusement attablés. Pour clore ce repas en douceur, il fut servi en guise de dessert une salée au sucre et les cafés d'usages. Pour votre information, à l'unanimité, votre Conseil décida d'offrir les tirs et le repas aux 55 membres qui nous firent la joie d'être présents.

À 14h00, ce fut l'annonce des résultats et la remise des prix aux plus fines gâchettes. Notre Responsable des tirs, Alain Joly vous en parlera plus tard dans son rapport.

À 14h30, il y eut la distribution des prix communs 2020. Vous l'avez compris, lors de cette journée tous les membres présents purent dans une ambiance bonne enfant se retrouver en toute amitié, se mesurer, se restaurer, se désaltérer, refaire un tantinet le monde et évoquer en toute modestie leurs brillants résultats.

À partir de 16h00, chacun à son rythme prit le chemin de la maison.

Je tiens à remercier les Membres du Conseil qui nous ont permis de nous retrouver en toute sécurité et en toute convivialité lors de ces deux journées de tir. Grâce à leur travail et dans un contexte sanitaire aussi exigeant que fluctuant, nous avons tous pu nous retrouver et partager ces moments forts.

Je remercie aussi nos membres qui ont répondu présent et qui ont ainsi permis de pérenniser ces moments festifs.

Le vendredi 5 novembre, votre Conseil a organisé conjointement avec celui de l'Abbaye de Prilly, l'Assemblée générale des Abbayes du Giron de la Venoge au « Florissant ». Notre syndic pour l'occasion présenta à nos invités l'histoire et l'évolution de notre commune ainsi que les projets et travaux en cours.

L'année 2021, restera à n'en point douter dans nos mémoires. Mais il est temps de regarder le futur et pour nous, il se conjugue avec l'organisation de nos traditionnelles activités en 2022 et la préparation dès l'année prochaine de notre fête triennale qui se déroulera en 2024. Notre Abbaye fêtera son 175^{ème} anniversaire et ce sera pour votre Conseil l'occasion de vous concocter une fête de tous les superlatifs.

Au point 4, Aucun nouveau membre n'est annoncé.

5 Démissions reçues

- COLELOUGH Michel
- GIGANDET Patrick
- HOFSTETTER Martin
- HURNI Claude Pascal
- LOTH Nicolas

Ainsi que malheureusement 3 décès sont annoncés

- BETTEX Claude
- MEYER René
- SIEGRIST Walter

Le nouvel effectif de notre Abbaye est donc pour 2022 de 162 membres dont 12 membres honoraires et 13 membres d'honneur.

Au point 5, notre Trésorier Claude Margot nous lit son rapport très complet, dont il ressort après ajouts des recettes et déductions des charges, la fortune nette de notre Abbaye se montait exactement à CHF 99'661.88.

Le rapport complet du Trésorier est joint à ce présent PV.

Au point 6, ces comptes sont validés par les vérificateurs des comptes dont le rapporteur Louis Noël nous fait part dans son rapport.

L'assemblée accepte ces conclusions à l'unanimité.

Au point 7, les vérificateurs se présentent comme suit :

- Reymond Bovier – Rapporteur
- Gilles Rochat – Premier vérificateur
- Jean-Marc Dupuis – Deuxième vérificateur
- Patrick Monnier – Suppléant, élu par l'assemblée

Aux points 8 et 9, Les montants des cotisations de CHF 60.- pour les membres, CHF 50.- pour les membres honoraires et de la finance d'entrée de CHF 50.- restent inchangés et sont **validés à l'unanimité** par l'assemblée, tout comme les indemnités de CHF 100.- pour le trésorier et le greffier.

Au point 10, le responsable des tirs, Alain Joly, nous lit son rapport.

Le rapport complet du responsable des tirs avec tous les résultats est joint à ce présent PV.

Au point 11 concernant l'élection du Conseil, les démissions Alex Mustieles et Yvan Gay sont annoncées suivit de la présentation de leurs successeurs Johny Perera et Michael Perrin.

Tous les autres membres se présentent à un nouveau mandat et sont réélus par acclamation, tout comme le Greffier et l'Abbé Président.

Toujours au même point, sont remerciés notre banneret René Altenbach et nos huissiers Nicolas Catillaz et Pascal Waeber.

S'ensuivent les nominations honorifiques au point 12 dont sont gratifiés Alex Mustieles et Yvan Gay tous deux nommés membres d'honneur.

En conclusion de ce point, Pascal Besson est également honoré pour ses 22 ans de Conseil et reçoit des mains de l'Abbé, le diplôme et la médaille officiels de la fédération des Abbayes Vaudoises.

La discussion générale au point 13 n'étant pas demandée, l'Abbé Président Pascal Barraudy clôt cette séance à 20h05 par un tonitruant « longue vie à la Jeune Suisse ».

Le Greffier



Pascal Golay

Assemblée générale de l'Abbaye «La Jeune Suisse»

4 mars 2022

Rapport du trésorier pour l'exercice 2021

L'année 2021 étant une année sans fête mais placée sous le signe du Covid, les comptes n'ont pas donné lieu à des événements particuliers, seul l'organisation du Tir du Giron, la journée de tirs de l'Abbaye et de l'assemblée générale du Giron, sont venues quelque peu troubler sa quiétude.

Rapport général

Les Fr. 9'605.70.- de recettes sont conformes aux prévisions. L'arrivée de nouveaux membres représentent Fr. 200.- de finance d'entrée et les cotisations se montent à Fr. 9'070.-, malheureusement nous constatons chaque année une diminution du montant des cotisations, dues aux nombres de démissions, de radiations ou de décès. Pour terminer avec les recettes, les intérêts sur les parts sociales de la SCHR se montent à Fr. 100.70.

Concernant les charges, les postes les plus importants demeurent les frais de tirs (Fr. 1'947.40) ce montant comprend le tir du Giron du 28 août et la journée de tirs de l'Abbaye du 4 septembre, les frais divers (Fr. 1'612.25) une grande partie de ce montant comprend l'assemblée générale du Giron qui a eu lieu le 5 novembre au restaurant Le Florissant, la moitié du montant a été pris en charge par l'Abbaye de Prilly, encore un grand merci pour leur participation.

Compte de résultat

Le compte de résultat laisse apparaître des charges pour un montant de Fr. 4'469.10 pour des revenus s'élevant à Fr. 9'605.70 donnant pour l'année 2021 un bénéfice de Fr. 5'136.60. Comme d'habitude le résultat de l'année 2021 sera viré au compte « Fond de manifestation »

Bilan de clôture

Le bilan de clôture se résume de la manière suivante:

les actifs de Fr. 99'661.88 représentent les passifs suivants:

Fortune de l'association	Fr. 77'298.95
Fond de manifestations	Fr. 9'790.18
Passifs transitoires (électricité 4è trimestre) (annonceurs livret de fête)	Fr. 7'436.15
Résultat 2021 (versé au compte « Fond de manifestation »)	Fr. 5'136.60

Pour le **budget 2022** pas de changements importants sont attendus.

Pour terminer, j'adresse de vifs remerciements à la Commission de vérification des comptes qui n'a pas failli à sa mission en effectuant son travail avec son sérieux habituel.

Je reste à votre disposition pour toute question et je vous remercie de votre attention.

Claude Margot
Trésorier



Commission des tirs

Alain Joly / Pascal Besson



Lausanne, mars 2022

Rapport Exercice 2021

Monsieur l'Abbé-Président,
Messieurs les membres d'honneur, Messieurs et chers amis,

L'année passée, nous avons eu la chance de pouvoir organiser trois concours. Les challenge interne, le Tir inter-conseils des Abbayes du Giron de la Venoge, et pour finir un tir unique, qui a remplacé le tir officiel de notre fête triennale. Je vais maintenant vous en donner les résultats

Tirs d'entraînements et challenge interne

Pour rappel le challenge est basé sur le total des deux meilleures passes de 5 coups à 100 points exécutées lors de deux dates différentes d'entraînement. 10 Membres se sont rendus à Vullierens pour tenter de décrocher le grêle. 4 ont participé à au moins 2 soirées. De ce fait, le classement sera vite annoncé.

Voici les résultats :

1	Alain Joly	409	429	430	0	859
2	Christophe Masson	435	399	0	0	834
3	Nicolas Catillaz	387	0	363	0	750
4	Bruno Hartmann	0	325	310	0	635

Le challenge est donc attribué pour 2021 à : **Votre serviteur avec 859 points.**

Cette année afin de vous donner un maximum de chances, et vous permettre de trouver deux soirs de libres, nous vous proposons 6 dates. Les tirs auront lieu :

Le mardi 3 mai, le mercredi 11 mai, le jeudi 19 mai, le mardi 7 juin, le jeudi 23 juin et pour finir le jeudi 25 aout. Ces dates sont indiquées sur le site, et vous avez sur la table, à votre disposition, la liste. N'hésitez pas à vous servir avant de partir.

Je répète comme chaque année à nos membres qui sont astreints aux tirs militaires, que vous avez la possibilité de joindre l'utile à l'agréable, en profitant de ces soirées pour vous acquitter de cette obligation. Je ne peux que vous encourager à nous rejoindre nombreux à ces séances de tir qui se terminent après la compétition par une grillade organisée par la société de tir et l'Abbaye de Vullierens, et je remercie tous ceux qui chaque fois nous prète main forte. La commission de tir sera présente à toutes les soirées pour coacher ceux qui auraient besoin de conseils.

Tir inter-conseils des Abbayes du Giron de la Venoge

L'année passée, nous avons eu l'honneur et la responsabilité de l'organisation du Tir inter-conseils des Abbayes du Giron de la Venoge. Il s'est déroulé le samedi 28 août 2021 à Vullierens faut-il le préciser. 68 participants ont fait parler la poudre.

L'ensemble de votre conseil a participé au tir.

Voici les résultats :

Au classement du coup profond

1	Denges	HENCHOZ	Alexandre	789	100	99
2	Echandens	SEYDOUX	Bertrand	685	100	89
3	Préverenges	HERMANN	Pierre Philippe	880	98	98

Pour la Jeune Suisse

13	Renens	CATILLAZ	Nicolas	678	98	79
14	Renens	PENEVEYRE	Alain	650	97	90
15	Renens	MARGOT	Claude	705	97	89

Classement individuel

1	Bussigny	PENEVEYRE	Yves	883
2	Préverenges	HERMANN	Pierre Philippe	880
3	Bussigny	DE LA ROSA	François	848

Pour la Jeune Suisse je vais vous donner le résultat des 5 meilleurs. Ce sont eux qui seront pris en compte pour le classement de groupe

Voici les résultats des plus fines gâchettes de votre conseil.

5	Renens	MASSON	Christophe	820
6	Renens	JOLY	Alain	815
12	Renens	MUSTIELES	Alex	785
13	Renens	BESSION	Pascal	780
16	Renens	ALTENBACH	René	761

Au classement de groupe des Abbayes

Pour être classé, les abbayes doivent avoir au moins 5 tireurs. Sur les 11 abbayes du Giron 8 ont été classées.

1	Abbaye La Jeune Suisse, Renens	792.2
2	Abbaye des Laboureurs, Bussigny	786.6
3	Abbaye des Agriculteurs, Echandens	774.4
4	Abbaye des Agriculteurs, Préverenges	665.6
5	Abbaye La Sentinelle, Crissier	618.8
6	Abbaye des fusiliers, Denges	617.4
7	Abbaye des Lacustre, Saint-Sulpice	594.6
8	Abbaye de Prilly	580.0

Fête triennale 2021

Le 2 septembre 2021 a eu lieu la journée de tir qui devait être le point de départ de notre fête triennale. Du fait que votre conseil a pris la décision de renoncer à la fête traditionnelle, la commission de tir a organisé une journée différente. En plus de la traditionnelle cible société, nous avons mis en place la cible Virus. Une cible blanche de 5 coups à 100 points mais sans que le tireur ne puisse connaître son résultat avant la fin de la journée. On aura vraiment tout essayé pour donner une chance à notre Abbé. Avant de vous donner le résultat de cette cible je tiens à remercier la société Sanitec et son directeur général notre collègue Alex Mustieles qui a offert les prix pour les trois meilleurs ainsi que pour le dernier. Celui-ci s'est vu offrir un kit alimentaire pour une purée maison. 26 tireurs se sont affrontés.

Cible virus

26	JOLY Alain	31	1	1	1	44	44	78
1	ROCHAT Gilles	75	100	68	77	73	100	393
2	BESSON Pascal	70	74	75	90	77	90	386
3	MASSON Christophe	70	87	89	86	53	89	385
4	ALTENBACH René	71	83	75	63	71	83	363
5	RYTER François	33	73	84	91	72	91	353

La cible société résultat au point

1	BESSON Pascal	878
2	KOKOT Philippe	852
3	MASSON Christophe	791
4	CHRISTINAT Yvan-Pascal	769
5	MUSTIELES Alex	767

Résultat au coup profond

1	KOKOT Philippe	100	92
2	AYME Michel	100	80
3	JOLY Patrick	100	79
4	MUSTIELES Alex	99	93
5	CHRISTINAT Yvan-Pascal	99	91
6	MASSON Christophe	99	88

Pour terminer mon rapport, je tiens à remercier chaleureusement notre membre, Roland Bettex, qui a fait don du fusil de son regretté papa Claude Bettex. Je souhaite que son arme, dont il a pris le plus grand soin, puisse permettre aux tireurs qui vont l'utiliser de réaliser des aussi bons résultats que Claude.

Merci pour votre attention.

Pour la commission des tirs
Alain Joly

